



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fonderies du Poitou

Question au Gouvernement n° 1256

Texte de la question

FONDERIES DU POITOU

M. le président. La parole est à M. Nicolas Turquois, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Nicolas Turquois. Ma question s'adresse au ministre de l'économie. Je tiens d'abord à m'associer et à associer le groupe du Mouvement démocrate à votre indignation, monsieur Le Maire, concernant l'entreprise Ford de Blanquefort et à apporter tout mon soutien aux salariés du site qui mènent un combat difficile.

Vous le savez, le Gouvernement a donné des signaux forts pour se diriger vers la sortie progressive du diesel. Dans ma circonscription, à côté de Châtelleraut, se trouvent deux entreprises de fonderie qui sont historiquement les anciennes fonderies de Renault de l'Île Seguin à Boulogne. L'une, Fonderie du Poitou Fonte, fabrique des carters de moteurs diesel. L'autre, Saint-Jean-Industries, est spécialisée dans les culasses en aluminium. Ce sont plus de mille salariés au total. Loin de l'image désuète des fonderies, ce sont deux entreprises des plus performantes et innovantes et qui possèdent un savoir-faire désormais unique en France.

Leurs activités sont pourtant durement touchées par la chute des ventes de véhicules diesel. Elles ont chacune lancé un plan de retournement pour réorienter leurs activités vers l'automobile de demain. Il est impératif de les accompagner et de conserver ce savoir-faire dans notre pays. Le commissariat interministériel au redressement industriel, le CIRI, a entamé des discussions avec Renault, principal client des deux fonderies, pour accompagner au mieux cette transition. Mais les annonces d'investissements de Renault au Brésil et en Turquie ne sont pas faites pour rassurer les salariés.

Pour nous, députés du groupe Mouvement démocrate et apparentés, ce combat pour les territoires est un élément essentiel de notre engagement – que nous savons partagé largement dans cet hémicycle. Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire où en sont les tractations entre le CIRI, Renault, et les entreprises concernées ? D'autre part, qu'en est-il du fonds de reconversion des entreprises liées au diesel ? Enfin, un déplacement de votre part serait-il envisageable, signe d'un réel engagement de l'État auprès des fondeurs du Poitou ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, nous nous battons pour chaque emploi industriel dans les territoires.

M. Pierre Cordier. Eh bien, il y a du boulot !

M. Bruno Le Maire, ministre. Je crois à la reconquête industrielle de notre pays et c'est la mission principale

que j'ai confiée à notre nouvelle secrétaire d'État : reconquérir les territoires en matière industrielle.

M. Pierre Cordier. Il y a du travail !

M. Bruno Le Maire, ministre. On ne bâtira pas l'industrie de demain sur les ruines de l'industrie d'hier – l'une est complémentaire de l'autre. Je me bats actuellement, vous l'avez rappelé, pour que Ford revienne sur sa décision de fermer l'usine de Blanquefort et pour qu'elle accepte de signer sa reprise – et celle des 860 emplois qui vont avec – par l'entreprise Punch afin de préserver l'emploi industriel à Bordeaux et à Blanquefort.

Mme Amélie de Montchalin. Très bien !

M. Bruno Le Maire, ministre. Je me bats également pour la Fonderie du Poitou. Ces deux entreprises sont différentes, vous l'avez signalé : fonderie d'aluminium pour l'une, fonderie de fonte pour l'autre. Cette dernière a commencé sa restructuration et des perspectives d'emplois industriels se développent ; quant à la fonderie d'aluminium, cela dépend de l'actionnaire principal, Saint-Jean, que j'appelle à investir davantage. Là encore, nous ne laisserons pas tomber la fonderie du Poitou : je suis convaincu qu'elle réussira sa restructuration industrielle, comme d'autres sites.

M. Loïc Prud'homme. Vous ne faites rien !

M. Bruno Le Maire, ministre. De manière plus générale, c'est l'industrie automobile dans son ensemble qui est confrontée à cette mutation : une chute des ventes du diesel, une accélération de la transition vers l'électrique. Eh bien, notre objectif n'est pas de préserver une industrie du diesel aujourd'hui en grande difficulté, mais d'accompagner la transformation vers d'autres marchés, vers d'autres produits. Nous y arriverons avec la fonderie du Poitou et, si vous m'y invitez, je serai très heureux de m'y rendre. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Turquois](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1256

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 octobre 2018](#)